

# De Centrales villageoises à tiers de confiance !

Les Centrales villageoises ont connu un développement important cette dernière décennie. Certaines, comme celle du Pays Mornantais, ont en plus souhaité mettre en place un dispositif d'accompagnement des particuliers, donnant ensuite naissance à la structure coopérative Solarcoop.

Depuis son émergence en 2010 à la suite d'une initiative d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (Aura-EE), le concept des Centrales villageoises n'a cessé de se diffuser sur de nombreux territoires métropolitains. Leur objectif principal est de développer les énergies renouvelables, en particulier le solaire photovoltaïque, en associant l'ensemble des acteurs locaux au sein d'une gestion partagée et en mettant en place des projets de qualité, cohérents sur le plan économique, paysager et architectural. « D'une petite dizaine au départ, leur nombre s'élève aujourd'hui à plus de 400 installations représentant une puissance moyenne installée de 7 MWc et une production annuelle supérieure à 7 GWh », s'est félicité Étienne Jouin, coordinateur du réseau Association Centrales Villageoises, à l'occasion d'un atelier organisé lors des Assises européennes de la transition énergétique. Cette association nationale rassemble désormais 61 différents collectifs dont une quarantaine s'est structurée en sociétés, impliqués sur un territoire dédié dans 7 régions. Si la très grande majorité de ces projets concernaient des installations de faible puissance, bien souvent de 9 et 36 kWc, la tendance est en train d'évoluer depuis quelques années, et encore plus actuellement pour répondre au nouvel arrêté tarifaire du 6 octobre 2021. Ce dernier empêche désormais le cumul du tarif d'achat de l'électricité photovoltaïque et des soutiens des collectivités sur les installations solaires



de 500 kW ou moins. Pour répondre à cette obligation et trouver un équilibre financier suffisant, les projets actuels se concentrent davantage sur de grandes toitures, avec des capacités comprises en 36 et 250 kWc.

## Une initiative innovante

« Ce changement de modèles vers des installations plus puissantes a cependant suscité des interrogations ainsi qu'une demande d'informations importante chez nos actionnaires », a indiqué Gilles Dutrève de l'association des Centrales Villageoises du Pays Mornantais (CVPM). En effet, de plus en plus de particuliers demandaient conseil sur des devis établis par des différentes sociétés dont certaines inspiraient peu confiance (pratique commerciale malhonnête, prix élevés, mauvaise qualité des installations, absence de suivi et de service après-vente, etc.). Cette situation a poussé la CVPM à lancer en 2019, un dispositif d'accompagnement des particuliers souhaitant s'équiper en photovoltaïque. « L'association joue le rôle de tiers de confiance pour aider les citoyens dans leur projet, au sein du triumvirat CVPM/particulier/installateur », a précisé Gilles Dutrève. Cette initiative

innovante a rencontré tout de suite un engouement qui a abouti à la réalisation de 48 installations en 2020 et 2021 (31 de 3 kWc, 12 de 6 kWc et 5 de 9 kWc). Face à ce succès, le dispositif s'est étendu aux Centrales villageoises voisines, avant qu'une structure coopérative dédiée d'envergure nationale soit créée en avril 2021. Fondée par 22 associés (particuliers et professionnels), cette structure baptisée Solarcoop a un objectif double : favoriser l'appropriation du PV par le grand public via des kits PV d'autoconsommation à monter soi-même et l'extension du dispositif d'accompagnement mis en place par CVPM pour la réalisation d'installation PV de 3 à 9 kWc. En s'appuyant sur différents réseaux et partenaires (Association des centrales villageoises, Enercoop et des collectifs citoyens), Solarcoop diffuse progressivement son offre sur de nouveaux territoires, via l'organisation de webinaires et d'ateliers collaboratifs. Cela a permis à des Centrales villageoises comme Condrieu et Collines Iséroises de s'associer pour des achats et des livraisons groupées de kit PV, offrant des gains financiers mais aussi en CO<sub>2</sub> non négligeables. ●

Clément Cygler